

**Le Proviseur Adjoint
Régis DANGREMONT**

Secrétariat de scolarité
A. DAHBI

Téléphone
02.43.62.46.64
Fax
02.43.62.46.65

Courriel
elizescolaritesep@ac-nantes.fr

24/26 rue Saint-Denis
B.P. 149
72305 SABLE SUR
SARTHE CEDEX

Sablé, le 7 janvier 2022

Mesdames, Messieurs les Principaux,
Mesdames, Messieurs les Directeurs de SEGPA,
Mesdames, Messieurs les Proviseurs
Mesdames, Messieurs les Directeurs de CIO

Objet : mini-stages

Cher(e) collègue,

Comme chaque année, le Lycée Polyvalent Raphaël Elizé propose d'accueillir pendant une ½ journée des élèves susceptibles de poursuivre leur scolarité en enseignement professionnel (en CAP ou en BAC PRO). Pour découvrir l'ensemble des formations proposées par l'établissement, le site du lycée est à jour : <https://raphaelelize.paysdelaloire.e-lyco.fr>

Les mini-stages se dérouleront au lycée du :

Lundi 17 janvier au vendredi 4 février 2022

et

Lundi 21 février au vendredi 8 avril 2022

Pour inscrire vos élèves, il vous suffit de vous rendre sur le site de l'association LPRO 72 : www.lpro72.net

Les établissements d'origine (collèges, lycées professionnels...) doivent procéder eux-mêmes aux inscriptions au plus tard 8 jours avant la date du mini-stage choisi (un délai incompressible est nécessaire pour l'enregistrement des conventions de stage).

Un élève peut participer à plusieurs mini-stages.

Lors de l'inscription en ligne, la convention de mini-stage devra obligatoirement être imprimée. La convention sera impérativement adressée au Lycée Polyvalent 4 jours avant le mini-stage, signée au préalable par le responsable légal de l'élève et par le Principal du collège ou le Proviseur du Lycée Professionnel. L'élève récupérera sa convention à l'accueil.

Le lycée pourra annuler et reporter une séance de mini-stage en raison d'un nombre insuffisant d'inscrits, les établissements d'origine en seront directement avertis.

De même, des séances pourront être rajoutées selon les demandes dans la mesure du possible.

Les élèves se présenteront à l'accueil du lycée 10 minutes avant l'heure de début du mini-stage, avec leur matériel scolaire (crayons, feuilles ou cahiers).

Pour les élèves qui désirent prendre un repas au restaurant scolaire, il est possible de retirer un ticket au service intendance (se munir de 4,10 €).

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et je me permets de vous signaler que la cité scolaire de Sablé sur Sarthe ouvrira ses portes (*sous réserve des conditions sanitaires*) :

Vendredi 4 mars 2022 de 17h à 19h30

et

Samedi 5 mars 2022 de 9h30 à 12h30

(jusqu'à 16h pour la filière Ebénisterie-Métiers d'Arts et Design)

Je vous remercie par avance pour votre participation à la réussite de l'organisation de ces journées contribuant à l'éducation à l'orientation des collégiens.

Le Proviseur Adjoint,
Régis DANGREMONT

